

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Réunion du mercredi 15 novembre 2023

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Première Adjointe au Maire du 6^e, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, en date du vendredi 3 novembre 2023, les membres du Conseil de Quartier Saint-Germain des Prés se sont réunis sous la Présidence de Madame Chantal LAMBERT-BURENS, le mercredi 15 novembre 2023 à 18h30.

Étaient présents :

1^{er} collègue (Élus et personnalités qualifiées) :

Madame Chantal LAMBERT-BURENS, 1^{ère} Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier ;

Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'Arrondissement ;

Monsieur Christian CHEVALIER, Personnalité Qualifiée.

2^e Collège (Associations) :

Madame Marie-Hélène de la FOREST DIVONNE (Art Saint-Germain des Prés) ;

Madame Alison NOLAN (Rue Visconti des Prés).

3^e Collège (Habitants) :

Madame Marie-Christine MINGASSON, membre titulaire ;

Monsieur Fabrice BURGAUD, membre suppléant.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Madame Monique MOURoux représentant l'association « Comité Saint-Germain des Prés » donne son pouvoir à Chantal LAMBERT-BURENS, 1^{ère} Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier.

Madame Anne REGENT-NATAF, Personnalité Qualifiée donne son pouvoir à Christian CHEVALIER, Personnalité Qualifiée.

Membres excusés :

3^e collège :

Monsieur Guillaume BULLIER, membre titulaire ;

Emmanuel ABOULKER, membre titulaire ;

Monsieur Vincent HIBON, membre titulaire.

Monsieur Marc KONCZATY, membre suppléant ;

Monsieur Donatello DI MEO, membre suppléant ;

Madame Sally BANGOURA, membre suppléant.

Introduction :

Chantal LAMBERT-BURENS remercie les membres du Conseil pour leur présence.

Elle constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h40.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2023 ;
2. Retour sur la visite de la toiture végétalisée du groupe scolaire Saint-Benoit ;
3. Point sur le projet de la rue Jacques Callot ;
4. Point sur le projet de fresques historiques réalisées par l'artiste C215 ;
5. Points divers.

La Présidente rappelle qu'elle a souhaité organiser cette dernière séance de la mandature autour d'un verre afin de la rendre plus conviviale et remercier les Conseillers pour leur engagement et le travail effectué pendant 3 ans.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2023

Le Procès-verbal de la séance du 22 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

2/ Retour sur la visite de la toiture végétalisée du groupe scolaire Saint-Benoit

La Présidente rappelle que le samedi 14 octobre 2023, une visite de la toiture végétalisée du groupe scolaire Saint-Benoit a été organisée pour les membres du Conseil de Quartier Saint-Germain des Prés. Elle indique que depuis plus de 2 ans, l'association « Jungles Urbaines » en charge de ce projet, a réalisé une pépinière d'arbres à vocation participative et pédagogique pour les élèves. Elle explique que malgré une visite très appréciée par tous, elle regrette que la plupart des petits arbres ne trouvant pas preneur, sont destinés à être broyés. Elle propose aux Conseillers de s'organiser pour trouver une solution et évoque l'idée de mettre en place un stand lors de la prochaine journée de la petite enfance en mars prochain. L'idée serait d'amener les familles à adopter un petit arbre. Les Conseillers abondent dans son sens et sont unanimement favorables à la mise en place de ce projet.

3/ Point sur le projet de la rue Jacques Callot

La Coordinatrice indique qu'il n'y a pas de changement depuis le projet présenté. Il s'agit de planter des arbustes et des herbacés autour des arbres du côté pair de la rue Jacques Callot. Elle ajoute que le stationnement moto est remplacé par des arceaux vélos. Elle précise que les travaux débiteront en janvier 2024 et que les sculptures seront retirées pendant cette période et réinstallées dès la fin des travaux. Christian CHEVALIER s'étonne que l'autorisation de terrasse de la brasserie « La Palette » englobe un arbre faisant partie de l'alignement d'arbres de cette rue. Il demande comment s'assurer que cet arbre sera conservé par l'établissement. Il évoque l'idée de formuler un vœu en ce

sens lors de la prochaine mandature. Il ajoute que cette demande est également souhaitée par Anne REGENT-NATAF. La Présidente indique qu'elle va se renseigner.

4/ Point sur le projet de fresques historiques réalisées par l'artiste C215

La Présidente rappelle qu'il s'agit d'identifier des armoires EDF susceptibles de recevoir ces œuvres et de trouver des personnalités en lien avec le lieu. Elle précise que les Conseillers se sont mis d'accord pour une commande de 5 œuvres. Elle indique que le coût d'une œuvre inédite est de 1500 euros et celui d'une déjà réalisée est de 800 euros.

Christian CHEVALIER a repéré les boîtes EDF du quartier Saint-Germain des Prés et a établi une carte indiquant leur emplacement dont la rue Jacques Callot, le boulevard Saint-Germain, la place du Québec et le quai de Conti.

Les Conseillers échangent et proposent plusieurs choix : Colette, Gérard Philippe, Hélène Carrère d'Encausse, Jean-Paul Belmondo, Oscar Wilde, Jane Birkin, l'Hôpital de la Charité.

L'ordre du jour étant épuisé, Chantal LAMBERT-BURENS lève la séance à 20h30.

*Bien cordialement
Chantal Lambert-Burens*

Chantal LAMBERT-BURENS

Présidente du Conseil de Quartier